BTP CFA
PAYS DE LA LOIRE
Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire

PROGRAMME DE FORMATION

RÉALISATION DE LA POSE ET DE L'ÉTANCHÉITÉ DES FENÊTRES DE TOIT

[Référence : TT610C]

LIEU(X) DE FORMATION

BTP CFA Maine-et-Loire
1 rue Darwin
49045 - Angers Cedex 01

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, demadeurs d'emploi

EFFECTIF

MINI : 3 stagiaires
MAXI : 4 stagiaires

NIVEAU DE FORMATION

Niveau : initiation

PRÉREQUIS

> Aucun prérequis exigé

DURÉE / DATES

2 jour(s) - 14 heures

- Session : les 1er et 2 juillet 2027

Horaires : 8h15-12h15 / 13h15-16h15

COÛT DE LA FORMATION

1190€ exonéré de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

> Équipements de Protection Individuelle
> Un crayon pour la prise de notes

INFOS ET INSCRIPTION

> Formulaire de demande d'inscription
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> […]

Renseignements sur notre site internet www.btpcfa-pdl.com/49 ou auprès de votre contact :

Pauline ROBIN
Responsable Point Conseil Apprentissage et Développement Formation Continue
02 41 72 10 36
pauline.robin@btpcfa-pdl.com

Édité le 30/10/2026 – V2

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

> COUV - C21 - Réaliser des étanchéités particulières (capteur solaire, fenêtre de toiture, cheminée, VMC, circulations,...)

CONTENU

> Principes fondamentaux de l'étanchéité des fenêtres de toit
> Préparation du chantier
> Pose de la fenêtre de toit (sur différents types de couvertures)
> Réalisation de l'étanchéité à l'eau, à l'air et de l'isolation périphérique (sur différents types de couvertures)
> Prévention des risques professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Encadrement pédagogique : M. François CHATELLIER, qualifié(e) et expérimenté(e) Couverture

Moyens matériels : salle équipée d'un vidéoprojecteur, plateforme technique, caisses à outils

Moyens pédagogiques : des apports théoriques, des exercices pratiques

Suivi pédagogique : sans objet

SUIVI ET ÉVALUATION

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : observation des productions

Sanction : Attestation de formation